REUNION ORDINAIRE DU 27 avril 2018

Les points inscrits à l'ordre du jour de cette réunion étaient les suivants :

- **Approbation des procès-verbaux des réunions du Comité d'Etablissement des 27 février et 27 mars 2018 (sous réserve d'une relecture préalable par l'ensemble des participants)**
- **Information sur la marche générale de l'Entreprise**
- **Information-consultation sur le projet de déménagement et d'aménagement des salariés de Groupama S.A. dans l'immeuble West Park 6 de Groupama Campus – 1ère réunion**
- **Cofintex 6 : Information sur les projets d'évolution des activités de téléassistance aux personnes (PAP) – télésurveillance des biens (TSB)**
- **Information-consultation sur le projet de transfert de l'activité de saisie des factures logistique de G2S vers le CSP Comptable au sein de Groupama S.A. – 1ère réunion**
- **Information-consultation sur le projet de nouvelle organisation de la Direction Actuariat Groupe – 2ème réunion – recueil d'avis**
- **La démarche éthique au sein du Groupe Groupama : information-consultation sur le projet de dispositif (Charte éthique, Code de conduite, procédure d'alerte) et sur le projet de modification du règlement intérieur de Groupama SA – 1ère réunion**
- **Présentation des budgets par Directions de Groupama S.A. pour 2018**
- **Information-consultation du Comité d'Etablissement sur le projet de mise en œuvre des outils d'Assistants Virtuels au sein de la Direction Pilotage et Résultats Groupe – 2ème réunion – recueil d'avis**
- **Information-consultation du Comité d'Etablissement sur le projet de nouveau restaurant d'entreprise pour le site d'Astorg – 1ère réunion**
- **Information relative au projet de Bilan Social 2017 de GSA dans le cadre de l'information-consultation sur la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et d'emploi**
- **Gestion interne du C.E.**
- **Emploi et temps de travail**
- **Travaux des commissions et des Instances Représentatives du Personnel**

La Direction

Mme SANGLIER
Mme NOLET
M. COCHENNEC
M. DIGARD
M. BOUSCHON
M. MAILLE
M. TESSIER
M. DE FOUCHECOUR
M. MARYNS
M. WEHRUNG

La Délégation salariale

Collège	**Titulaires**			Présent	Absent	**Suppléants**			Présent	Absent
	Nom	Prénom	Liste			Nom	Prénom	Liste		
non-cadres	GOSSELIN	Sylvie	CGT	X		BOURDET	Dominique	CGT		X
Cadres	GUIBERT	Catherine	CFE-CGC	X		DEBETENCOURT	Patrick	CFE-CGC	X	
	HEDOU	Chantal	CFE-CGC	X		JOUBERT	Jacques	CFE-CGC		X
	GUELLEC	Christian	CFE-CGC	X		BERTINA	Guy	CFDT		X
	TELES	Marie-Alice	sans étiq		X	DEDESSUS-LE	Yves	CFDT	X	
	MILON	Catherine	CFDT		X	MOUSTIER				
	TALBOT	Renée-Lise	CGT	X(matin)		CAUZARD	Carole	CGT	X	
	LE DU	Michel	CGT	X		FLIS	Jean-Noël	CGT		X

Représentants désignés par les organisations syndicales

Syndicat	Nom	Prénom	Présent	Absent
CFDT	FERNET	Marc	X	
CFE/CGC	FRANC	Alain	X	
CGT	RANCILLAC	Pascale	X	

APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES REUNIONS DU COMITE D'ETABLISSEMENT DES 27 FEVRIER ET 27 MARS 2018

Le procès-verbal de la réunion du Comité d'Etablissement du 27 février 2018 est approuvé à l'unanimité. L'approbation du procès-verbal de la réunion du Comité d'Etablissement du 27 mars 2018 est reportée.

****

INFORMATION SUR LA MARCHE GENERALE DE L'ENTREPRISE

La Direction signale qu'à la fin du premier trimestre 2018, la croissance en IARD en France reste moyenne tout en n'étant pas décalée par rapport au marché. Le pôle des caisses régionales affiche de son côté une certaine dynamique en auto et en habitation. Gan Assurances continue d'affronter une situation difficile. Un plan de redressement ambitieux y est mis en œuvre. Les effets sur le développement sont prévus ultérieurement. Les principaux risques restent ainsi négatifs. Concernant la sinistralité, les tempêtes de début d'année ont été d'ampleur limitée. La sinistralité reste par conséquent modérée. Quelques sinistres graves ont été enregistrés, essentiellement sur l'auto. Le trimestre reste cependant favorablement orienté.

A l'international, les primes croissent de 9,5 % sur le trimestre. La filiale turque demeure la seule négative. Le dynamisme est favorable sur le premier trimestre 2018. La sinistralité est orientée de manière très satisfaisante, avec douze points d'écarts par rapport au premier trimestre 2017.

Concernant la prévoyance et la santé, le chiffre d'affaires est en croissance sur le premier trimestre. Les prestations sont contenues. L'enjeu pour l'ensemble des caisses régionales est de retrouver à présent un dynamisme suffisant pour que les décès enregistrent une croissance plus favorable. En matière de prévoyance hors Décès, la croissance est soutenue avec 47 000 contrats supplémentaires sur 12 mois glissants. Les autres familles de la prévoyance enregistrent quant à elles des résultats plus modérés, mais en légère amélioration, du fait du travail engagé l'année précédente.

La prévoyance individuelle est en croissance de 4,3 %. La santé collective est également orientée favorablement, avec une croissance de 8,2 % des cotisations. Certes, il serait prématuré d'évoquer la sinistralité. La croissance est cependant significative à ce stade.

L'AP à l'international progresse de 6,7 % au niveau des cotisations. Les filiales sont extrêmement mobilisées sur la croissance de leur chiffre d'affaires.

L'activité bancaire (Comptes à vue) est dans une situation plus compliquée. Les CR ne disposent pas encore de la nouvelle Offre disponible pour Orange. Les nouveaux crédits enregistrent du retard par rapport à l'année précédente, notamment du fait du changement d'applicatif. La capacité de production passée peine à revenir.

La croissance en France est de 3,2 % sur le premier trimestre, de 7,4 % à l'international. Par rapport à la dynamique budgétaire, le résultat est légèrement supérieur à la trajectoire budgétaire PSO.

Au niveau du marché, l'auto est extrêmement dynamique en France, du fait d'une augmentation des tarifs. S'agissant de la multirisques habitation, la situation est stable d'une année sur l'autre. L'Entreprise s'inscrit dans le marché.

En tout état de cause, l'orientation du premier trimestre est favorable.

Par ailleurs, la Direction note que, globalement, le télétravail est une réussite auprès des collaborateurs et de l'encadrement chez Groupama SA. Le travail réalisé dans le domaine a donc été fructueux.

Le souhait est à présent d'ajouter 19 jours de télétravail par an aux 46 jours autorisés depuis le 1er septembre 2018, pour instaurer un principe de trois jours au minimum de présence hebdomadaire sur site. Le mardi et le jeudi, en revanche, les collaborateurs devront être présents sur site pour organiser l'activité.

La Direction aborde le thème du projet Océan, qui progresse et est extrêmement structurant pour l'avenir du Groupe. Il a été lancé en 2015. Il a pour objectif de permettre au Groupe de prendre le virage du big data. Le Groupe dispose en effet d'un grand nombre de données qu'il doit utiliser intelligemment en détectant par exemple les besoins nouveaux des clients, afin de faciliter les démarches commerciales. L'ensemble des données permettront de créer de la valeur et est indispensable pour le développement de solutions avec l'intelligence artificielle.

****

INFORMATION-CONSULTATION SUR LE PROJET DE DEMENAGEMENT ET D'AMENAGEMENT DES SALARIES DE GROUPAMA S.A. DANS L'IMMEUBLE WEST PARK 6 DE GROUPAMA CAMPUS – 1ERE REUNION

La Direction indique que les terrasses de Nanterre offrent un certain nombre d'opportunités, susceptibles de s'inscrire dans la continuité du programme Campus. Le Groupe envisage ainsi de prendre le bail d'un immeuble supplémentaire pour installer les collaborateurs de Groupama SA. Les collaborateurs seraient installés à Astorg et sur le Campus. Dans ce cadre, les salariés de G2S de Piazza pourraient rejoindre l'immeuble Diamant dans les espaces laissés vacants par SFPJ. L'immeuble Piazza pourrait permettre d'envisager également l'hébergement des salariés de Mutuaide, dont les locaux à Bry-sur-Marne nécessitent des aménagements importants. L'immeuble WP6 est installé en haut des terrasses de Nanterre, entre la rue Salvador Allende et la Rue des trois Fontanots, dans une zone commerçante et dynamique, à proximité des transports publics.

****

COFINTEX 6 : INFORMATION SUR LES PROJETS D'EVOLUTION DES ACTIVITES DE TELEASSISTANCE AUX PERSONNES (PAP) – TELESURVEILLANCE DES BIENS (TSB)

La Direction souligne que le Groupe subit actuellement des coûts de fonctionnement incompressibles, sans disposer nécessairement des abonnés et du volume de chiffre d'affaires nécessaires en contrepartie. Il existait un besoin de maîtriser les coûts fixes en poursuivant la recherche et le développement. Parallèlement, il s'agissait de conserver une qualité de service acceptable à destination de l'ensemble des abonnés, pour un coût maîtrisé.

De fait, l'Entreprise a eu la possibilité d'avoir un échange avec Orange, qui souhaite également développer un certain nombre de services. L'objectif du projet global consiste à découper l'activité Assistance à la personne et sécurité des biens en trois volets. Le premier d'entre eux sera conservé en intégralité et en propre. Il s'agit de la relation client, au niveau de la distribution. Cette dimension doit rester dans la structure Cofintex. En outre, au niveau du backoffice, la partie relative à la prestation, avec les plateaux (qui reçoivent les appels téléphoniques), dépend d'une volumétrie suffisamment forte pour garantir la pérennité du service à des coûts faibles. Outre Présence Verte, un partenariat avait été construit avec le Crédit Mutuel Arkéa dans le domaine dans le cadre de la structure Cégédev. De façon

transitoire, il a été jugé intéressant de mailler le plateau de Strasbourg avec le plateau de Rennes. Le double de personnes est ainsi en capacité de prendre un appel. Le backoffice est ainsi traité dans le cadre de Cégédev. Les 43000 abonnés de Présence Verte sont désormais rattachés à cette structure.

Enfin, au niveau du middle-office, il est envisagé de créer une joint-venture avec Orange en termes de recherche et de développement, de gestion des clients dans la logistique, la livraison du matériel, etc., de relation avec les prestataires, les installateurs, etc.

****

INFORMATION-CONSULTATION SUR LE PROJET DE TRANSFERT DE L'ACTIVITE DE SAISIE DES FACTURES LOGISTIQUE DE G2S VERS LE CSP COMPTABLE AU SEIN DE GROUPAMA S.A. – 1ERE REUNION

La Direction explique que le projet de transfert de l'activité de traitement des factures logistiques de G2S vers le CSP vise à renforcer la cohérence du traitement des factures et plus globalement la cohérence du cycle achat. L'effectif de l'équipe de saisie des factures est constitué de 4 personnes localisées sur le site de Puteaux. Au sein de la Direction Pilotage et Résultat Groupe, les collaborateurs rejoindraient le département Comptabilité G2S du CSP comptable. Dans la lignée des missions actuelles des collaborateurs, ceux-ci conserveraient la responsabilité de saisie des factures logistiques à laquelle viendrait s'ajouter l'analyse des comptes fournisseurs et la participation aux campagnes de règlements afin d'acquérir la maitrise complète du cycle de traitement des factures. Ils resteraient les interlocuteurs privilégiés des équipes dédiées aux approvisionnements et saisie de commandes chez G2S. Les collaborateurs seraient implantés sur le site de Campus Nanterre à partir du mois de septembre au regard des contraintes opérationnelles de l'équipe concernée au mois de juillet et des vacances d'été.

****

INFORMATION-CONSULTATION SUR LE PROJET DE NOUVELLE ORGANISATION DE LA DIRECTION ACTUARIAT GROUPE – 2EME REUNION – RECUEIL D'AVIS

Le Comité d'établissement rend un avis favorable à la majorité sur le projet de nouvelle organisation de la Direction Actuariat Groupe.

****

LA DEMARCHE ETHIQUE AU SEIN DU GROUPE GROUPAMA : INFORMATION-CONSULTATION SUR LE PROJET DE DISPOSITIF (CHARTE ETHIQUE, CODE DE CONDUITE, PROCEDURE D'ALERTE) ET SUR LE PROJET DE MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE GROUPAMA SA – 1ERE REUNION

La Direction indique que l'évolution de la charte éthique résulte de deux raisons essentielles. La première d'entre elles est liée à la loi Sapin 2 qui demande des mesures contre la corruption dans les grandes entreprises. La loi Sapin 2 demande aux grandes entreprises de renforcer leur dispositif de prévention et de détection de la corruption. Elles doivent adopter huit mesures. En outre, la loi Devoir de vigilance a été, comme la précédente, promulguée en 2017. Il s'agit de prévenir les éléments susceptibles d'atteindre aux droits humains. Les entreprises doivent bâtir un plan sur la base de cinq mesures. Il est notamment demandé de mettre en place un dispositif de signalement à destination des salariés. Aujourd'hui, le document initial laisse place à deux documents distincts, la charte éthique et le code de

conduite. La charte éthique pose des principes, des valeurs, les grands engagements du Groupe. Elle mentionne qu'il existe par ailleurs un code de conduite et un droit d'alerte éthique, en réponse à la demande de la loi. Enfin, la charte évoque l'existence d'un comité d'éthique du Groupe.

Le code de conduite précise l'ensemble des règles à respecter dans l'Entreprise. La Direction ajoute que les éléments précédents conduisent à modifier le règlement intérieur de Groupama SA.

****

PRESENTATION DES BUDGETS PAR DIRECTIONS DE GROUPAMA S.A. POUR 2018

La Direction annonce que le budget 2018 s'établit à 349,4 millions d'euros, en hausse de 2,6 % par rapport à 2017. Cette augmentation tient cependant compte de l'intégration de la fédération. Hors fédération, la hausse serait de 1,8 %.

****

INFORMATION-CONSULTATION DU COMITE D'ETABLISSEMENT SUR LE PROJET DE MISE EN ŒUVRE DES OUTILS D'ASSISTANTS VIRTUELS AU SEIN DE LA DIRECTION PILOTAGE ET RESULTATS GROUPE – 2EME REUNION – RECUEIL D'AVIS

Le Comité d'établissement rend un avis défavorable à l'unanimité sur le projet de mise en œuvre des outils d'Assistants Virtuels au sein de la Direction Pilotage et Résultats Groupe.

****

INFORMATION-CONSULTATION DU COMITE D'ETABLISSEMENT SUR LE PROJET DE NOUVEAU RESTAURANT D'ENTREPRISE POUR LE SITE D'ASTORG – 1ERE REUNION

La Direction indique que le projet est de proposer un RIE à la place du RIE des Mathurins. Le nouveau RIE serait situé rue Cambacérès dans les locaux du ministère de l'intérieur. La distribution des badges aux salariés se déroulera du 27 août au 7 septembre 2018. L'ouverture de l'accès au RIE est programmée le 10 septembre 2018..

****

INFORMATION RELATIVE AU PROJET DE BILAN SOCIAL 2017 DE GSA DANS LE CADRE DE L'INFORMATION-CONSULTATION SUR LA POLITIQUE SOCIALE DE L'ENTREPRISE, LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET D'EMPLOI

La Direction rappelle que le bilan social récapitule les principales données chiffrées qui permettent d'apprécier la situation de l'Entreprise dans le domaine social, d'enregistrer les réévaluations effectuées, et de mesurer les changements intervenus au cours de l'année écoulée et des deux années précédentes. Il comporte des informations sur l'emploi, les rémunérations et les charges accessoires, les conditions de santé et de sécurité, la formation, les relations professionnelles, et le nombre de salariés détachés. La Direction ajoute que, depuis la loi Rebsamen, dans les entreprises d'au moins 300 salariés, la consultation sur le bilan social est maintenue, mais intégrée de manière plus large dans le cadre de la consultation sur la politique sociale de l'Entreprise, les conditions de travail et d'emploi, qui intervient en fin d'année. En conséquence, il s'agit simplement aujourd'hui d'un point d'information.

La Direction détaille ensuite les principaux indicateurs du bilan social.

****

GESTION INTERNE DU CE

Le Comité d'établissement indique que la réunion du bureau du 5 avril 2018 a porté essentiellement sur la mise en place des activités sportives à WP5. La convention n'a pas été signée à ce jour entre le CE de Groupama SA et l'ASC Gan. Le bureau s'est également penché sur les revalorisations salariales. Un accord unanime a été trouvé sur le sujet.

****

EMPLOI ET TEMPS DE TRAVAIL

La Direction indique que les effectifs à fin février s'élevaient à 1 127 CDI et 95 CDD. L'Entreprise compte une quarantaine de postes ouverts.

> ***Le Comité d'établissement s'abstient à l'unanimité sur le projet de travail du dimanche 10 juin (Mme FORT et M. KENZOUA) de deux salariés de la Direction Marketing et communication client – secteur projet.***
>
> ***Le Comité d'établissement s'abstient à l'unanimité sur le projet de travail du dimanche 10 juin (MM. MICHAUT et PHENE) de deux salariés de la Direction Maîtrise d'ouvrage – MOA distribution – secteur internet et autres canaux (digital).***

****

INFORMATION SUR LES TRAVAUX DES COMMISSIONS DU CE ET SUR LES TRAVAUX IRP

- Compte rendu de la commission économique du 10 avril 2018 : La commission économique du 10 avril 2018 s'est intéressée au projet de bilan social 2017 de Groupama SA.
- Compte rendu des négociations U.E.S. des 10 et 17 avril 2018 : Les négociations ont concerné les ordonnances Macron et leurs conséquences sur le dialogue social. Il s'agissait, en l'occurrence, de la cinquième réunion et de la sixième réunion dans le domaine.

- Compte rendu de la D.S.E. du 12 avril 2018 : La DSE portait sur l'accord relatif à l'évolution des représentants du personnel. Les mesures de revalorisation seront effectuées sur la paie du mois d'avril 2018, avec effet rétroactif au 1er janvier 2018.
- Compte rendu du C.H.S.C.T. extraordinaire du 13 avril 2018 : Le CHSCT a rendu à l'unanimité un avis défavorable au projet de mise en œuvre des outils d'Assistants Virtuels au sein de la Direction Pilotage et Résultats Groupe.
- Compte rendu du C.C.E. du 17 avril 2018 : Il s'agissait de la première réunion du comité central d'entreprise sur West Park 6.
- Compte rendu de la Commission Emploi Formation du 26 avril 2018 : La commission Emploi Formation s'est penchée sur l'analyse prospective de l'emploi et sur le certificat digital de la branche.